



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

Pôle image et son de l'Est parisien

Bry-sur-Marne

Lundi 3 février 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne,
Madame la Préfète, secrétaire générale, représentante du préfet de région
Monsieur le président du département du Val-de-Marne,
Monsieur le maire de Bry-sur-Marne,
Monsieur le maire de Villiers-sur-Marne,
Monsieur le Président du CNC,
Chers Amis,

Je suis ravie d'être parmi vous pour découvrir cette renaissance spectaculaire des Studios de Bry ! Et avec elle l'émergence d'un grand pôle territorial dédié aux images animées : un ensemble de 18 hectares qui s'étend sur les communes de Bry-sur-Marne et de Villiers-sur-Marne.

C'est un retour aux origines pour l'Est parisien, qui renoue avec son passé mythique, celui des studios de Méliès à Montreuil et des studios de Joinville fondés par Charles Pathé et Léon Gaumont.

Mais c'est surtout une projection vers l'avenir !

On peine d'ailleurs à imaginer que ces studios ont failli fermer. Alors que le secteur n'a jamais été aussi dynamique dans notre pays, alors que le marché de la production s'internationalise plus que jamais, la fermeture de ce site aurait vraiment été un contresens historique.

Je veux féliciter les collectivités qui ont tenu bon pendant toutes ces années aux côtés des professionnels du cinéma, très attachés à ces studios pour d'excellentes raisons !

Cher Olivier Capitanio, cher Charles Aslangul, cher Jacques-Alain Bénisti, votre ténacité a payé ; tout comme votre capacité à mobiliser les acteurs publics et les acteurs privés autour de ce projet très ambitieux.

L'Etat est très fier de vous avoir aidés à concrétiser votre vision, avec l'appui de La Grande Fabrique de l'image, dans le cadre de France 2030 – j'en profite pour saluer Bruno Bonnell, qui est parmi nous aujourd'hui.

C'est la première réalisation majeure de ce plan d'investissement stratégique en faveur du secteur des images animées. Un plan qui a été déployé en un temps record, puisqu'il a été lancé il y a seulement 3 ans !

Sa plus grande force est d'articuler écoles et studios, formation et débouchés dans la production.

Ici l'Etat a mobilisé 38 millions d'euros en faveur de trois lauréats qui vont travailler main dans la main :

L'INA, tout d'abord, dont le bâtiment historique a pu être entièrement rénové. Les formations qui y sont proposées sont ouvertes à tous, y compris aussi à ceux qui n'ont pas de diplôme, et débouchent sur des métiers qualifiés.

Le deuxième lauréat est l'école Méliès, qui installera très bientôt une antenne ici. Dès la rentrée prochaine elle formera une nouvelle promotion à l'animation, aux effets spéciaux et à des métiers techniques, notamment autour des univers immersifs et de l'IA.

Et le troisième lauréat, ce sont les studios de Bry, qui vont pouvoir doubler leur surface grâce à la Grande Fabrique de l'image.

Le pôle qui se construit dans ce territoire sera à terme l'un des plus importants de France. En réalité, nous sommes en train de redessiner un grand territoire de cinéma sur tout l'Est parisien, de Saint-Denis à Coulommiers et jusqu'à Reims, où de grands studios lauréats France 2030 verront également le jour.

D'autres territoires se structurent en ce moment-même grâce à la Grande Fabrique de l'image, dans le Sud, à Marseille, à Montpellier, mais aussi dans le Nord de la France.

Ces grands territoires de cinéma sont à la croisée d'enjeux cruciaux pour notre pays.

D'abord, un enjeu artistique, d'abord.

Je l'ai dit : la création française ne s'est jamais aussi bien portée. Parmi tous nos voisins, la France est le seul pays d'Europe où les films français attirent plus de spectateurs que les films américains.

Ils séduisent aussi en dehors de nos frontières, on le voit bien avec les sélections des Oscars, avec 11 œuvres et 30 nominations au total ! Avec nos séries s'exportent aussi très bien, c'est toute notre production cinéma et audiovisuelle qui rayonne.

Nos créateurs et nos talents mettent la barre très haut : La Grande Fabrique de l'image leur offre l'outil de production qu'ils méritent.

L'enjeu est ensuite économique, parce que ces pôles concentrent beaucoup d'emplois – et, encore une fois, des emplois d'avenir !

Et parce que dans la situation actuelle, où la concurrence entre les pays s'intensifie pour attirer les tournages, nous devons penser à l'échelle internationale.

Or pour l'international, notre avantage comparatif, c'est l'excellence : excellence de nos formations, excellence de nos talents techniques, excellence de nos studios.

Ce sont aussi nos crédits d'impôt, qu'il faut impérativement sécuriser. Il ne s'agit pas de fragiliser notre dispositif fiscal au moment même où tous les pays autour de nous renforcent le leur ! Ce serait, là encore, un grave contresens historique.

Et s'il y en a encore qui se demandent à quoi ils sont utiles, je les invite à pousser avec nous les portes de ces studios, tout à l'heure : trois séries en cours de tournage, c'est tout un territoire qui vit. Ce sont des métiers pour nos jeunes. C'est la France qui se place résolument sur la carte de l'industrie mondiale des images.

Vous pouvez donc compter sur moi pour continuer à défendre ces dispositifs fiscaux qui ne sont pas des dépenses, mais bien des investissements.

Le dernier enjeu, c'est celui de notre souveraineté.

Notre souveraineté culturelle, qui est notre capacité à produire des histoires qui nous sont propres, des récits communs, et qui peut être fragilisée par cette internationalisation du marché.

Contrairement, à d'autres, la France a choisi de ne pas transiger sur l'indépendance de ses créateurs. Une indépendance qui passe par la maîtrise de la propriété intellectuelle et donc par le choix de défendre davantage le modèle de la production indépendante, qui détient la propriété de ses œuvres.

Ce modèle permet à notre industrie de trouver un équilibre et de mieux résister aux aléas du marché international. Et donc à nos créateurs de conserver leur imaginaire, plutôt que de servir celui des autres.

Le choix que nous avons fait à travers l'exception culturelle, c'est celui de protéger notre production domestique pour pouvoir accueillir aussi la création mondiale. C'est ça la singularité française.

Encore une fois, les Oscars en sont cette année la plus belle vitrine :

Je pense bien sûr à Emilia Perez, qui représente notre pays et compte 13 nominations, un record ! Ce film a été tourné ici-même, à Bry-sur-Marne et Jacques Audiard a expliqué à plusieurs reprises à quel point le studio a été important dans son processus créatif.

Je pense aussi au film de Coralie Fargeat, The Substance. Sous les apparences d'un film américain, c'est aussi un film très français !

Parce qu'il porte la vision singulière d'une réalisatrice française, née et formée en France.

Mais aussi parce qu'en dépit des apparences, cette histoire très californienne est intégralement fabriquée en France, dans les studios d'Epina-sur-Seine, à la préfecture de Nanterre, dans les décors naturels de la Côte d'Azur, avec une utilisation de tout notre savoir-faire en effets spéciaux !

Ces deux films, c'est le modèle français tel qu'il s'impose aujourd'hui sur la scène mondiale, en combinant avec une même exigence une vision artistique et une ambition internationale.

Je vous remercie.